

Association des anciens étudiants de La Fémis et de l'IDHEC

Association régie par la loi de 1901

Peut être membre de l'Association tout ancien étudiant de l'IDHEC, de la formation initiale de La Fémis, ou de l'Atelier LUDWIGSBURG-PARIS, ayant effectué au moins la première année du cursus.

FICHE D'ADHESION 2013-2014

NOM	PRENOM
<input type="text"/>	<input type="text"/>

nom de jeune fille :

date de naissance :

PARCOURS A L'ECOLE

<input type="radio"/> IDHEC	<input type="radio"/> CURSUS INITIAL FEMIS	<input type="radio"/> ATELIER LUDWIGSBURG-PARIS
PROMOTION :	ANNEE DE SORTIE :	DEPARTEMENT :
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

COORDONNEES PERSONNELLES

n° et rue :	code postal :	ville-pays :
tel :	portable :	email :
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

COORDONNEES PROFESSIONNELLES

SOCIETE :	FONCTION :
<input type="text"/>	<input type="text"/>
ADRESSE :	<input type="text"/>

Ces données seront utilisées par l'Association pour sa gestion et la communication avec ses membres. Conformément à la loi Informatique et libertés n°78-17 du 6 janvier 1978, vous disposez à tout moment, d'un droit d'accès, d'opposition et de rectification aux données personnelles vous concernant.

J'adhère à l'Association des anciens étudiants de La Fémis et de l'IDHEC à partir de ce jour et pour l'année civile 2014 et je règle aujourd'hui la somme de : **10 Euros** *

En adhérant à l'association, je m'engage à respecter ses statuts et son règlement intérieur, mis à ma disposition au siège de l'association.

Votre cotisation peut se régler par chèque à l'ordre de l'Association des anciens étudiants Femis Idhec.

Envoyez votre bulletin d'adhésion accompagné du règlement à :
Association des anciens étudiants Femis & Idhec - 6, rue Francoeur 75018 Paris
tel : 33(0) 1 53 41 21 00 - email : anciensfemisidhec@gmail.com

Date d'adhésion :

Signature :

* Tarif de lancement pour la première année d'existence. Si vous souhaitez soutenir l'association, vous pouvez également faire un don d'un montant de votre choix.